14e jour de grève de la faim pour des syndicalistes d'EDF et GDF-Suez, à Paris

mercredi 30 décembre 2009, par FNME-CGT, Sud énergie (Date de rédaction antérieure : 28 décembre 2009).

Yann Cochin et René Michel Millanbourg, responsables syndicaux Sud Energie pour EDF et GDF-Suez, sont en grève de la faim depuis le 14 décembre 2009.

Ils réclament la réintégration de Nordine Mahroug, licencié après 12 ans de service, suite à son implication dans la grève qui a eu lieu au printemps dernier à EDF et GDF.

Ce conflit, un des plus longs de l'histoire de ces entreprises, portait sur des revendications communes à l'immense majorité des salariés : des augmentations pour les bas salaires, l'arrêt des ré-organisations sans fin des unités sur des critères de productivité, qui conduisent à des conditions de travail insupportables pour les salariés et à la dégradation du service pour les usagers, l'arrêt du recours toujours plus large à la sous-traitance, en particulier dans le nucléaire où il met la sûreté en péril.

Avec le licenciement de Nordine Mahroug, les directions de EDF et de GDF souhaitent dissuader tous les salariés qui s'aviseraient de contester par dégradation des conditions de travail des salariés et des services aux usagers.
Il s'agit bien pour les directions d'EDF et de GDF de faire des exemples, de casser tous ceux qui s'opposent à l'orientation délétère qu'elles imposent au Service Public de l'Energie, tous ceux qui osent lutter pour leurs droits et leurs revendications.

Tous les recours internes à l'entreprise ayant été épuisés, la grève de la faim est l'ultime moyen que des syndicalistes ont à leur disposition pour tenter de faire respecter le droit d'expression le plus élémentaire des salariés à EDF et GDF. Les militants syndicaux sont contraints de mettre en jeu leur propre santé, peut-être même leur propre vie, pour se faire entendre.

Alors qu'ils entament leur 14e jour de grève de la faim, la direction refuse toujours de négocier, et empêche aux visiteurs l'accès aux locaux syndicaux de Sud Energie, 16 rue Pétrelle, à Paris, où sont installés les grévistes. Il est cependant possible de leur parler à travers la grille d'entrée. Comble du cynisme, la direction de GrDF a porté plainte le 23 décembre pour « occupation illégale de locaux syndicaux ».

Jeudi 24 décembre, 200 salariés, représentants politiques, syndicaux, associatifs, sont venu manifester leur soutien à cette lutte pour la défense des libertés syndicales, malgré le froid, et à l'heure de la dinde aux marrons. Parmi eux, Olivier Besancenot (NPA), Jean-Luc Melenchon (Parti de Gauche), Alain Trautman (Sauvons la Recherche), Jean-Louis Fournel (Sauvons l'Université), Pierre Khalfa (Union syndicale Solidaires), Francine Bavay (Verts).

Malgré cela, le blocus mis en place par la direction de GrDF à l'entrée du local syndical fonctionne malheureusement vis-à-vis des médias, silencieux jusqu'à présent sur ce conflit.

*** Publié sur le site de Sud énergie** : www.sudenergie.com

Depuis lundi 14 décembre

Grève de la faim de responsables syndicaux à EDF et GDF
pour la défense des libertés syndicales
16-20 rue Pétrelle et 6 rue Condorcet 75009 Paris

Rendez-vous 9h mercredi 30 au matin, à la sortie du métro Cité
devant le Tribunal de Grande Instance de Paris où la Direction
nous a assignés pour occupation illégale des locaux syndicaux

Au printemps dernier, EDF, GDF et leurs filiales ont connu l'un des plus importants mouvements sociaux de leur histoire. Ce conflit portait sur l'augmentation des inégalités salariales, sur l'emploi, la sous-traitance et plus généralement l'évolution des conditions de travail et du Service Public de l'Energie jugée très négative par les salariés.

Au lieu d'écouter les revendications des salariés et d'y apporter une réponse, les directions d'EDF et GDF Suez leur ont fermé la porte, et ont mené une politique de répression

inacceptable envers celles et ceux qui ont osé agir et s'exprimer au nom de l'ensemble de leurs collègues.

Les licenciements de Nordine Mahroug (à Paris) et de Rodolphe Barres (à Toulouse) par la direction de GrDF (Gaz Réseau Distribution de France) illustrent cette politique. En essayant de faire des exemples du licenciement de ces syndicalistes, les Directions affichent une volonté de remettre en cause le droit de grève et les libertés syndicales, et de réduire au silence toutes celles et ceux qui, au sein des Industries électriques et Gazières, défendent bec et ongles le service public et les droits des salariés.

C'est pour protester à cette attaque sans précédent d'un droit fondamental que des responsables de SUD Energie se sont mis en grève de la faim depuis le lundi 14 décembre, après avoir épuisé tous les autres recours.

Ce mouvement est soutenu par le PS, les Verts, le Parti de Gauche, le NPA, le PCF, les Alternatifs, la Gauche Unitaire.

Pour signer la pétition cliquez ici :
http://lapetition.be/en-ligne/petition-5847.html

Soutien aux syndicalistes sanctionnés pour fait de grève

Communiqué de presse CGT du 24 décembre 2009

La FNME-CGT poursuit sans relâche son action avec les Syndicats et les salariés pour rétablir dans leurs droits les salariés sanctionnés pour fait de grève.

Seule l’action collective, durable et déterminée est à même d’atteindre cet objectif. La réintégration des Camarades de Toulouse est là pour en témoigner.

En appui aux actions collectives, la FNME-CGT, avec ses Syndicats, portera devant les Tribunaux toutes les sanctions arbitraires touchant ses syndiqués pour les faire annuler.

Pour les syndiqués d’autres organisations syndicales, la FNME-CGT, avec ses Syndicats, prendra toute sa place dans les actions unitaires à développer afin qu’aucun salarié ne reste isolé face à la répression patronale.

L’action de grève de la faim, lancée par trois salariés à Paris, ne correspond pas à la conception Cgt de l’action collective.

Pour autant, la FNME-CGT est pleinement solidaire du Syndicat Cgt Energie Paris dans la recherche d’issue positive qu’il porte dans son interpellation des Directions pour être reçu dans les plus brefs délais.

Contact Presse :

Maurice MARION
06 72 75 20 96